

Évaluation des habiletés parentales

But

Offrir une évaluation rigoureuse dans les situations de protection où des enjeux sont détectés sur le plan des habiletés parentales.

Clientèle

Parents avec enfants de 0 à 5 ans (le plus souvent des nourrissons) et, à l'occasion, intégration de la fratrie (enfants jusqu'à 8 à 10 ans).

Durée

En moyenne 40 heures.



Description

L'évaluation des habiletés parentales est réalisée auprès des parents, individuellement ou ensemble. Lorsque l'enfant habite avec son ou ses parents, l'évaluation est effectuée autant que possible dans le milieu de vie naturel de l'enfant. Toutefois, lorsque l'enfant est confié à un milieu substitut¹, l'évaluation est réalisée dans des unités de vie supervisées s'apparentant à des mini-appartements.

Chaque évaluation est individualisée et vise à dresser un portrait global des habiletés parentales (ex. : soins de base à l'enfant, sécurité et surveillance, encadrement et supervision, développement et stimulation de l'enfant, routine, etc.). Les éducateurs soutiennent les parents à travers le processus en leur prodiguant des enseignements bienveillants favorables au développement de leurs habiletés parentales.

¹ Un milieu substitut implique que l'enfant soit confié à un tiers, à un membre de sa famille immédiate ou élargie, à un adulte responsable qui connaît l'enfant (PFAP ou FAP) ou à une famille d'accueil (FA).

Suite au verso

Évaluation des habiletés parentales

La reconnaissance des difficultés par le parent, sa motivation à les surmonter, sa capacité à maintenir ses acquis et sa volonté de collaborer avec les services de protection sont vérifiés en cours d'évaluation.

De plus, toujours dans le souci de développer des services visant le soutien de la pratique, un nouveau service est dispensé en complémentarité. Il consiste à faire le repérage des indicateurs permettant de documenter les différentes habiletés parentales dans un contexte ponctuel d'observation. L'information recueillie permet ensuite d'orchestrer une référence pour une évaluation des habiletés parentales. À ce nouvel avis clinique se joint un projet d'intervention à travers lequel on retrouve une recension simple et concise des soins de base à offrir chez les bébés 0 à 2 ans ainsi que les compétences parentales souhaitées.

